

PILLEMOINE

monument intercommunal de Loulle et Pillemoine

Localisation

Sous le porche de l'église paroissiale de Loulle

Clichés

Auteurs des clichés : Colette Gaudillier

Sources d'archives

Archives départementales du Jura, R 562

Presse : *La Croix du Jura*, 27 novembre 1921 (récit de l'inauguration)



Description

Retable en pierre de Savonnières (premier choix) d'une hauteur totale de 3,20m, surmonté d'un fronton triangulaire soutenu par deux colonnes avec chapiteaux et supportant un crucifix en fonte

bronzée.

Eléments décoratifs : croix de guerre, branche de laurier, frise d'oves ; au pied de la croix, drapeau et épée entrecroisés.

Symbolique religieuse : croix latine

Inscription

Pro Patria

plus bas, en relief dans le massif de pierre :

AUX ENFANTS DE

LOULLE ET PILLEMOINE

MORTS POUR LA FRANCE

1914

1918

Une plaque à la mémoire d'un jeune FFI mort le 12 septembre 1944 à Mouthe

Conflits commémorés : 1914-18 et 1939-45

Défunts

1914-1918 : Loulle : 10 morts pour la patrie, Pillemoine 3 (Questionnaire (21 juin 1921)
1944: 1

Population de la commune

1911 : Loulle 211 habitants

Pillemoine : 81 habitants

1921 : Loulle 203 habitants

Pillemoine : 64 habitants

Historique de la réalisation

18 mars 1921 : Loulle et Pillemoine décident la construction d'un monument aux morts dans un contexte particulier : la paroisse a perdu son curé l'abbé Dalloz, décédé à 81 ans (*Semaine religieuse*, 6 mars 1920) et les maires des deux communes ont été reçus ensemble par l'évêque pour lui remettre les 1 100 F recueillis lors de la quête qu'ils avaient faite pour le denier du culte, occasion de lui demander de nommer un prêtre à la tête de la paroisse en raison "*du grand désir des habitants d'avoir un prêtre résident*" (*La Croix du Jura*, 9 mai 1920). *La Semaine religieuse* du 7 août 1920 annonce que l'abbé Rochet, ancien curé de Tassenières, est nommé curé de Loulle.

La décision d'élever le monument sous le porche de l'église coparoissiale de Loulle a été prise par des responsables peu soucieux de respecter la loi de séparation des Églises et de l'État, ce qui a pu choquer les laïcs, d'autant plus que la croix proposée sur le dessin envoyé à la commission n'a rien de discret. On ne connaît pas l'avis de cette dernière ni celui de la préfecture.

Les communes s'entendent sur le partage du coût : Loulle pour les 2/3, Pillemoine pour 1/3.

Elles sont en relation avec Émile Rosset, marbrier à Arbois, qui leur a présenté plan, dessins et devis et un projet de traité de gré à gré qu'elles ont approuvé ; 2 086,66 F pour Loulle ; 1 043,33 F pour Pillemoine.

Inauguration (avec bénédiction) : **samedi 12 novembre 1921**

20 novembre 1921 : réception définitive du monument

Financement

Souscription : Loulle 1 010 F ;

Pillemoine : 355 F

Coût total : 3 133 F :

Loulle : 2 086,66 F

Pillemoine : 1 043,33 F

Autres traces mémorielles

-cimetière de Loulle : devant le mur du cimetière et avec le soutien du Souvenir français, stèle avec plaque commémorative sur une pierre prise à la carrière de la marbrerie. La liste des morts de la commune est suivie de l'inscription : « Leur Sacrifice appartient à la France, Leur souvenir à Loulle ».

L'inauguration a eu lieu le 11 novembre 2018. Cette plaque ne porte que les noms des victimes de la guerre de 1914-1918.



-Village de Pillemoine : une plaque commémorative a été fixée » (quand ?) sur une croix en place depuis longtemps, sans doute à l'initiative d'un individu ou de quelques catholiques puisque la liste des morts est suivie de « Priez pour eux » ; on y a placé pour le 14 juillet des drapeaux tricolores.

